

1949-2024...

75 ans de Prix Moselly !

Qui aurait pu imaginer, à la création du prix en 1949, que, 75 ans plus tard, de jeunes gens – et de moins jeunes d'ailleurs ! - continueraient à écrire, à créer, à se triturer les neurones pour rivaliser d'ingéniosité et entraîner tout un jury à lire, à lire encore et à relire, leurs écrits pendant plus d'un mois de l'année ? Sans doute pas le docteur HACHET, son créateur, en tout cas sans doute pas au début. Cependant, avec le temps, une telle aventure qui dure finit par donner envie... que ça dure ! Alors, le jury et moi, Corinne FLORENTIN, actuelle secrétaire du Prix Moselly, mettons tout notre enthousiasme et notre énergie à faire perdurer cette belle entreprise.

Pourtant, le secret de cette longévité n'est pas seulement dû à une armée de bénévoles enthousiastes, c'est aussi l'œuvre d'un partenariat indéfectible avec la Ville de Toul, dont je vais vous parler, et de collaborations avec l'association des Amis des Arts et celle de la revue Études Toulaises. Je vais donc vous conter l'histoire, des histoires, du Prix Moselly par petites touches passées et présentes...

Il était une fois une naissance, celle d'un prix littéraire né de l'imagination d'une adhérente de la toute récente association du CELT : le Cercle des Études Locales du Toulais. Elle proposa au docteur Michel HACHET, alors président du CELT, de créer un concours de nouvelles en hommage à un Lorrain célèbre, Émile MOSELLY, écrivain, qui reçut le prix Goncourt en 1907 et qui s'est particulièrement illustré en publiant des dizaines de nouvelles au cours de sa courte vie. Émile MOSELLY a rédigé une grande partie de son œuvre dans la maison de ses parents sise au cœur de Chaudeney-sur-Moselle. Il est également enterré au cimetière caldéniacien.



**Jean-Pierre et Germaine Chénin,
deux des enfants de Moselly,
devant la maison de Chaudeney.
Après 1928, date de la pose de la plaque.**

Le CELT, donc créé en 1948, s'était donné pour mission de promouvoir la culture locale dans des domaines aussi variés que l'archéologie, l'histoire de l'art, l'architecture, les traditions populaires, le tourisme, la géographie, la musique, le cinéma, la photographie ou encore la littérature. Il éditait, le 6 mai 1949, le premier règlement du Prix Moselly.

Dès la naissance de ce beau prix littéraire, une marraine bienfaisante, en la personne du conseil municipal de la Ville de Toul, se pencha sur son berceau. « *Enthousiasmé par le projet* », selon les mots rapportés par la secrétaire du Prix Moselly en 2002, Véronique FLORENTIN - qui n'a, à ma connaissance aucun lien de parenté avec moi - « *enthousiasmé par le projet* » disais-je, le conseil municipal octroya généreusement une subvention à verser au lauréat en récompense de sa victoire. Cet enthousiasme dura et les subventions se succédèrent.

Ainsi en 1959, la subvention était de 50 « nouveaux francs ». En 1964, elle passait à 150 F. et la lauréate, Irène VIDAL, pour sa nouvelle « Le petit Vair » se voyait attribuer deux récompenses supplémentaires - l'article ne dit pas lesquelles - mais, depuis longtemps maintenant, nous savons que les Amis des Arts offrent un diplôme original à chaque lauréat. En 1969, notre bonne fée offrait une subvention de 200 F, c'est Jean-Pierre ZIEGLER pour « Eléonore » qui en bénéficie alors et, en 1991, le comité de lecture est informé que la Ville de Toul a décidé de porter à 2000 F la dotation du Prix pour le plus grand plaisir du lauréat Michel LECLERC.

Puis le temps fit son œuvre et bientôt nous « passions à l'euro » : de 2000 F la conversion amena simplement la subvention à 305 euros. En 2002 elle est de 382 euros : c'est la somme qu'a reçue Josette CODRON, lauréate toulousaine pour « Le cadet ». Depuis plus de dix ans maintenant, la subvention municipale est de 500 euros ; cela place le Prix Moselly au rang des concours de nouvelles les mieux dotés de France. Nous ne pouvons que nous en féliciter et en remercier chaleureusement notre municipalité !

Retournons quelques instants en 1949, il y a trois générations. Cette année-là, ce sont 43 nouvelles qui ont été reçues au CELT : le lauréat fut : Georges URIOT, ancien maire de Coussey dans les Vosges, pour « Le dernier vigneron »

En octobre 1951, le CELT met en place son comité de lecture sous la présidence de Marie ROYER qui venait d'être, l'année précédente, la deuxième à remporter le jeune prix, avec « Les deux désirs de la Clarisse ». Pourtant, en cette année 51, aucun prix n'est attribué. Ce sera d'ailleurs le cas onze fois depuis 1949 comme nous avons pu le vivre l'an dernier en 2023. Lorsque le prix n'est pas remis, il arrive que ce soit faute de nouvelles reçues ou, comme l'an dernier, faute de la qualité attendue par le règlement malgré l'investissement et la créativité dont font preuve les auteurs.

Le 3 mars 1952, un nouveau règlement est édité par le comité du Prix Moselly. Le règlement

est ainsi revu régulièrement au cours de ces trois générations. La dernière fois, c'était cette année pour y introduire une contrainte supplémentaire liée aux soixante-quinze ans du prix, et la fois précédente, en 2019, pour y introduire l'aspect électronique. En effet, depuis cinq ans, les participants envoient leur nouvelle en version informatique et n'envoient plus que trois exemplaires en version papier. Ils envoyaient cinq exemplaires auparavant, pour pouvoir faire circuler les nouvelles entre les lecteurs du comité. Dans quelques temps, nous passerons certainement à un envoi uniquement numérique. Pour durer, le Prix Moselly doit aussi évoluer et vivre avec son temps !

Retour en 1957, un événement ! c'est le fils d'Émile MOSELLY, François CHENIN, qui vient remettre le prix à Jean-Michel RISSER (ou de son pseudonyme pour la nouvelle Jean AMANT) qui a écrit « Le catalogue ». François CHENIN viendra remettre une seconde fois le prix en 1966 pour le lauréat 1965, Yvon REGIN, instituteur de Haute-Marne, dont la nouvelle s'intitulait « Théophile » - à cette période, le prix était remis au printemps, sans doute à sa date anniversaire ! François CHENIN décéda le 14 juillet de l'année suivante à Nancy. Il était ingénieur des Mines et aura fait toute sa carrière aux Houillères du Bassin de Lorraine.



En 2018, pour le centenaire de la mort de MOSELLY, ce sont les petits-fils de François CHENIN, donc les arrière-petits-fils de MOSELLY qui nous ont fait l'honneur de leur présence. Depuis cette rencontre, et devant l'intérêt que les Toulousiens continuent de porter à l'œuvre de leur aïeul, les deux frères se sont attelés à la réédition de son œuvre et à l'édition d'inédits, pour notre plus grand plaisir. C'est ainsi qu'une nouvelle fée s'est penchée sur notre berceau... berceau qui passe de génération en génération !

Nouveau saut dans le temps, retour aux années soixante. Années durant lesquelles, un Toulousien, du nom de Charles HOFFMANN était le secrétaire du Prix Moselly. En 1964, il déménage à Nancy mais conserve « *la lourde charge du secrétariat* » – selon les mots de Michel HACHET. Je me permets de le citer pour valoriser ma lourde charge de secrétaire ! mais ô combien précieuse et passionnante pour faire vivre le prix !

Le temps poursuivant son œuvre, en 1965, Charles HOFFMANN décède et c'est Madame BERTRAND qui lui succède au poste. Tout comme Charles HOFFMANN, elle n'a pas été participante au prix Moselly. L'histoire poursuit son chemin et, en 1966, Alain de LOOZ-CORSWAREM reçoit le prix Moselly pour « Quand j'étais enfant de chœur ». Après avoir été enfant de chœur, il deviendra secrétaire du Prix Moselly, sans lien de cause à effet ! Ainsi, après Marie ROYER, il est le deuxième lauréat à devenir secrétaire : je ne veux pas mettre la pression aux lauréats, mais il se pourrait qu'un jour...

Avançons maintenant dans notre conte, en comptant. En 1967, ce sont 34 nouvelles qui ont été lues par le comité du Prix Moselly. 36 en 2017 et 28 en 2018 et 2019. Puis de 23 à 25 nouvelles seulement depuis 2020. Nous pensions que l'augmentation des concours de nouvelles auxquelles chacun accède facilement sur internet avait mis fin aux années de gloire du prix... et cette année, coup de théâtre ! 45 nouvelles sont venues se lover sous les yeux avides des jurés ! Nous y reviendrons tout à l'heure !

C'est en 1970 qu'Alain de LOOZ-CORSWAREM lance l'idée d'une présélection des nouvelles par un jury local, suivie d'une élection par les membres de ce jury local plus ceux d'un jury extérieur. L'idée étant de permettre à des jurés quittant la Lorraine, de rester au comité. La contrainte étant à l'époque d'envoyer, par courrier postal, le lot de nouvelles, parfois très épais, aux jurés « expatriés ». Il était donc préférable de n'envoyer que le petit lot de nouvelles présélectionnées pour limiter les frais postaux car, en dehors de la subvention de la Commune pour le lauréat, le Prix Moselly vivait - et vit toujours - de la participation financière des participants au prix et sur les deniers du CELT. À noter que les participants, pendant longtemps, payaient leur participation en timbres postes : 20 timbres à 46 centimes était la somme demandée au début de ce siècle ! Aujourd'hui, c'est un chèque de 10 euros pour couvrir les frais générés par le Prix Moselly : invitation au restaurant du lauréat et de son accompagnant après la cérémonie et chambre d'hôtel si le lauréat vient de loin.



L'an 2000 n'est pas si loin et je vous parle pourtant d'un temps que les moins de vingt ans ne peuvent pas connaître !

Le passage au numérique, en plus de permettre d'économiser les frais postaux rend le jury extérieur désuet, puisque chaque membre peut désormais recevoir les nouvelles en « PDF » sur son ordinateur sans avoir à se déplacer jusqu'à sa boîte à lettres ! Le jury extérieur n'a donc plus lieu d'être, et peu à peu il aura vocation à disparaître au profit d'un unique jury qui lira l'ensemble des nouvelles !

Nous en étions donc restés au début des années 70. En 1972, lors de la remise du prix à Jean

SALTEL pour sa nouvelle « La légende du trou de l'enfer », est aussi projeté un film issu de la nouvelle de Marie ROYER. Film tourné à l'été 1970 dans les communes de Toul, Bicqueley et Gibeauville. En 2018, c'est le film tiré de la nouvelle de J-P ZIEGLER qui a été projeté. Le nom de SALTEL titille peut-être votre mémoire car, en effet, un demi-siècle plus tard, exactement en 2022, c'est son neveu Guilhem SALTEL qui remporte le prix avec « La faute de l'abbé Cerise ». Il avait mis toutes les chances de son côté en envoyant deux nouvelles au concours espérant remporter le prix en hommage à son oncle... et ce fut fait ! L'histoire du Prix Moselly est pleine de petits étonnements ! Et de grandes joies !

Comme nous pouvons déjà le constater, à lui tout seul, le Prix Moselly s'inscrit dans de nombreux domaines promus par le CELT : l'archéologie, en creusant le passé, c'est ce que je suis en train de faire ! Le cinéma : les deux films qui ont été réalisés d'après les nouvelles gagnantes. Le tourisme et la géographie : grâce aux envois de nouvelles depuis les quatre coins de la France, et parfois depuis l'étranger ! Ou encore les traditions populaires auxquelles font régulièrement référence les nouvellistes concourant au prix. Le Prix Moselly a donc plus d'une corde CELT à son arc !

En 1974, un rebondissement de choix dans notre histoire : une nouvelle naissance ! celle d'un beau bébé de papier, j'ai cité : Études Toulouses ! Revue dans laquelle paraîtront désormais toutes les nouvelles gagnantes avec une présentation de chaque auteur. Pour les lecteurs qui découvrent aujourd'hui la revue, sachez que vous avez accès librement à toutes les nouvelles depuis la naissance du prix sur le site des Études Toulouses à cette adresse : <https://www.etudes-toulouses.fr/moselly/pmoselly.html>. C'est Paul MONTAGNE, membre du CELT, qui se charge de la maintenance et de l'alimentation du site consulté par des milliers de personnes chaque année. Nous n'en sommes pas peu fiers !

Renouons le fil de notre conte. En 1975, Pierre GOUDOT succède à Alain de LOOZ-CORSWAREM au secrétariat du Prix Moselly. Il est

vrai que Pierre GOUDOT n'a pas participé au prix, qu'il n'a pas remporté le Prix Moselly mais... il a carrément été « le spécialiste » d'Émile MOSELLY ! Il a été le premier à étudier ses archives, à lire sa vie et son œuvre. Il l'a ainsi raconté dans le livre « Dans les pas de Moselly », une biographie teintée de cette mystérieuse écriture douce et poétique propre à Émile. Pierre GOUDOT a été secrétaire du Prix Moselly jusqu'en 1979 et il est resté membre du jury jusque l'an dernier. J'ai eu le grand plaisir de faire sa connaissance par téléphone, c'est le plus ancien secrétaire que j'ai pu connaître. On peut dire de lui qu'il est resté Moselly jusqu'à la fin de ses jours car il nous a quittés peu après avoir décidé de quitter le jury se sentant trop fatigué. Ensuite, c'est Yvonne DAYER qui a succédé à Pierre GOUDOT, en 1979. Elle restera secrétaire près d'une vingtaine d'années et réunira patiemment les archives du comité de lecture. Josette CODRON prendra sa relève pendant dix années.

En octobre 83, autre création ! Un recueil de nouvelles du Prix Moselly sort des presses : « En Lorraine au coin du feu ». Un recueil doté de la charmante naïveté des contes ruraux d'autrefois...

En 1987 un peu de suspense... inquiétude au Prix Moselly : Mme DAYER n'a vu personne, ou presque, à son bureau de principale-adjointe pour retirer le règlement du prix Moselly. Inquiétude vaine cependant puisqu'un prix a bien été attribué cette année-là à Vincent DECOMBIS pour « Gangsters de terroir ». Ouf ! Pour cet auteur vosgien, professeur d'histoire-géographie, le Prix Moselly fut aussi source de suspense. En 87, c'était sa treizième participation en neuf ans ! Cette année-là, il avait envoyé pas moins de trois nouvelles ! Une de ses nouvelles avait déjà été remarquée en 1981 ; « *une excellente nouvelle* » note la secrétaire du moment « *mais grivoise* » ! Alors que je souligne toujours qu'il n'y a jamais d'érotisme dans les nouvelles... Je vais de ce pas aller aux archives du Prix Moselly en prendre connaissance !

En 1998 est lancée l'idée de présenter le Prix Moselly sur Internet. Sitôt dit sitôt fait ! Micheline MONTAGNE, qui avait succédé à

Josette CODRON, en tant que secrétaire a saisi les informations numériques relayées par le site d'Études Toulaises et par d'autres sites de concours de nouvelles consultés aujourd'hui par la majorité des participants au prix.

J'ai succédé à Micheline MONTAGNE en 2017 et, depuis 2019, nous avons continué à faire évoluer le prix vers le format numérique en demandant aux participants l'envoi d'un format numérique de leur nouvelle et le format papier en seulement trois exemplaires. Le système se met en place ; il permet un gain de temps pour la secrétaire et des économies de papier et de timbres. L'écologie et notre trésorier nous en savent gré. Ainsi cette ouverture au numérique permet à de jeunes bretonnes telle Marie ROY, lauréate en 2019, ou à de belles normandes, telle Marie-Christine QUENTIN, gagnante 2021, de participer au Prix Moselly. Elle le permet aussi à d'autres pays, et à d'autres lorrains bien sûr !

Autre anecdote étonnante à souligner dans l'histoire de notre prix littéraire, à propos du nom de Marie ROY qui remporte, comme je l'ai précisé, le prix en 2019, tout juste 70 ans après la bien nommée Marie Roy...er ! Marie ROYER - deuxième lauréate je le rappelle - a vécu longtemps ; elle est morte en 2011 à l'âge de 96 ans. Il y a des hasards de noms qu'il est agréable de relater, juste pour le plaisir...

Comme je vous le précisais plus en avant, depuis 2018, la participation au Prix Moselly était à la baisse passant de 28 à 21 participants selon les années. Au jury, nous avons donc décidé de réagir et d'améliorer notre communication, en ciblant la Lorraine en priorité, puisque de manière générale ce sont surtout les Meurthe-et-Mosellans qui concourent. Certaines années, aucun autre lorrain ne tente sa chance au prix Moselly. Nous avons donc complété notre communication numérique par des prospectus papier que nous avons personnellement distribués dans les départements lorrains où nous nous déplaçons. Puis nous avons décidé de fêter les 75 ans du prix en ajoutant une contrainte supplémentaire au règlement « *glisser soixante-quinze dans le texte* ».



Trois des lauréats au salon 2024 : à gauche, Geneviève BOBIOR, prix 2018, puis sous la casquette Irène GÉNIN-MOINE, prix 1981 et, en 4^e position, Roger WADIER, prix 1976.

De plus, nous participons activement au Salon du Livre dans le cloître de la cathédrale de Toul depuis la première édition, c'est une très belle vitrine pour le prix que nous faisons découvrir à bon nombre de visiteurs. Au premier salon du livre, j'ai rencontré Gilles LAPORTE, auteur de la nouvelle 1983 « Les étoiles de Plaimont ». Du plus profond de ses yeux clairs et bleus, tout en me serrant chaleureusement la main, il m'a dit combien ce prix l'avait marqué et avait contribué à lui donner confiance dans l'écriture... ; il a aujourd'hui quelques ouvrages à son actif ! Quant à Roger WADIER, autre lauréat du prix Moselly, c'est le caractère anonyme du prix qui l'avait conquis ; un concours qui remet un prix à un illustre inconnu est très valorisant. Il lui a ainsi confirmé la valeur de son écriture puisqu'au Prix Moselly, les jurés reçoivent et votent pour des nouvelles « anonymisées ».

Est-ce notre investissement qui a fait rebondir la participation à 45 nouvellistes cette année ? Ou simplement un pic de participation comme il en existe régulièrement dans le prix ? L'avenir nous le dira peut-être à travers les statistiques que je tiens à jour depuis 2017 et que je nourris au fil des années, complétant gaiement le travail entrepris scrupuleusement par Yvonne DAYER. Avant le numérique, les secrétaires remplissaient « à la main » un fichier avec les coordonnées des participants que je continue de

renseigner et qui nous sert à recontacter les lauréats lors de manifestations par exemple. Mais il sert aussi de source historique ; il raconte une partie de l'histoire du prix. Nous sommes CELT ; nous ne pouvons aller contre notre nature de chercheur...

Ainsi, les statistiques peuvent nous dire que depuis 75 ans, le prix a reçu près d'un millier de nouvelles... Mille participants qui ont glissé leur plume sur le papier pour, dans nos cœurs, faire vibrer notre belle Lorraine... Bon d'accord, aujourd'hui, le papier est virtuel et la plume est numérique, mais nos cœurs vibrent tout autant !

Ainsi, le Prix Moselly nourrit et se nourrit de notre histoire lorraine, pleine de personnalités locales et de personnages romanesques (je préférerais écrire « nouvellesques » mais le mot n'existe pas encore !). Une histoire qui, en 2036 ou plus loin encore, sera contée, je l'espère, par un.e autre illustre inconnu.e qui continuera à faire vivre ce prix né il y a tout juste soixante-quinze ans...

Corinne FLORENTIN,
secrétaire du Prix Moselly

Chaudeney-sur-Moselle

Les œuvres d'Emile Moselly mises en valeur

L'Est
Républicain
10 octobre



Jean-Pol Croiset (à gauche), responsable de la médiathèque, présente la soirée consacrée à l'œuvre d'Émile Moselly devant un public d'amateurs de littérature.

Lors des journées nationales des bibliothèques « Biblis en folie », la médiathèque de Chaudeney a organisé une soirée spéciale pour présenter l'œuvre complète d'Émile Moselly.

Après les discours d'ouverture du maire, Emmanuel

Payeur, et du responsable de la médiathèque, Jean-Pol Croiset, Corinne Florentin, secrétaire du Prix Moselly, a retracé la vie et les moments marquants de l'écrivain, lauréat du prix Goncourt en 1907. Les œuvres de Moselly ont été mises en lumière grâ-

ce à une réédition offerte par ses arrière-petits-enfants, Jean-François et Gilles Chénin, et deux nouvelles du « Rouet d'Ivoire » ont été lues au public. La soirée s'est conclue par des échanges conviviaux autour d'un pot offert par la médiathèque.